
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE COPROPRIÉTAIRES DU 16 RUE KLEBER

Le 20 Janvier 2023 à 20h00, les copropriétaires de l'immeuble, sis 16 rue Kleber à Angers, 49000, se sont réunis en assemblée générale sur convocation adressée par le syndic.

L'ordre du jour suivant a été traité :

1. Désignation du président de séance
2. Désignation des scrutateurs
3. Désignation du secrétaire de séance
4. Approbation des comptes 2022
5. Vote du budget prévisionnel 2023
6. Vote pour le defraïement forfaitaire du syndic non professionnel



Copropriétaires présents :

- Christine Le Coq, comptabilisant 280/1000 tantièmes
- Sophie Renard, comptabilisant 151 /1000 tantièmes
- Antoine Descotes, comptabilisant 137 /1000 tantièmes
- SCI CDC NGA, représentée par Monsieur Dominique Chameau, comptabilisant 167,5 /1000 tantièmes
- Claire Koell comptabilisant 42,5 / 1000 tantièmes
- Kevin El Arabi comptabilisant 81 / 1000 tantièmes
- Eric Augier comptabilisant 141 / 1000 tantièmes

Copropriétaires représentés :

Copropriétaires absents ou non représentés :

Étaient présents ou représentés 7 propriétaires sur 7 soit 1000 millièmes sur 1000.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.



La séance est ouverte à 20h00.

1. DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

Majorité requise : article 24 de la loi du 10/07/65, soit la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés

Projet de résolution

L'assemblée générale désigne Christine Le Coq, présidente de séance
Votent POUR 7 copropriétaires totalisant 1000 / 1000 tantièmes généraux

2. DESIGNATION DU SCRUTATEUR

Majorité requise : article 24 de la loi du 10/07/65, soit la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés

Projet de résolution

L'assemblée générale désigne Kevin El Arabi scrutateur de séance
Votent POUR 7 copropriétaires totalisant 1000 / 1000 tantièmes généraux

3. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Majorité requise : article 24 de la loi du 10/07/65, soit la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés

Projet de résolution

L'assemblée générale désigne Antoine Descotes secrétaire de séance
Votent POUR 7 copropriétaires totalisant 1000 / 1000 tantièmes généraux

4. APPROBATION DES COMPTES 2022

Majorité requise : article 24 de la loi du 10/07/65, soit la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés.

PROJET DE RÉSOLUTION

L'assemblée des copropriétaires de l'immeuble sis à Angers 16 rue Kléber, réunie en Assemblée Générale, ayant pris connaissance des divers comptes de l'exercice ayant couru du 01/01/2022 au 31/12/2022 notifiés en même temps que la convocation à l'Assemblée, après en avoir délibéré, approuve ces comptes en leur teneur, présentation, imputation.
Votent POUR 7 copropriétaires totalisant 1000/1000 tantièmes généraux

5. VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Majorité requise : article 24 de la loi du 10/07/65, soit la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés.

PROJET DE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel détaillé par postes de dépenses, élaboré par le Syndic pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, arrêté à la somme de **2745 €**. Elle reconnaît que ce budget était joint à la convocation de la présente assemblée. Le syndic est autorisé à appeler les provisions conformément à l'article 35 du décret du 17 mars 1967.

Conformément aux dispositions de la loi S.R.U., les appels de fonds sont exigibles le premier jour du trimestre.

Votent POUR 7 copropriétaires totalisant 1000/1000 tantièmes généraux

6. VOTRE POUR LE DEFRAIEMENT FORFAITAIRE DU SYNDIC NON PROFESSIONNEL

Majorité requise : article 24 de la loi du 10/07/65, soit la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés.

L'assemblée générale approuve la demande de défraiement forfaitaire du syndic non professionnel pour un montant de 200,00€ annuel. Cela inclut tous les déplacements effectués.

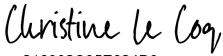
Votent POUR 7 copropriétaires totalisant 1000/1000 tantièmes généraux

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée lève la séance à 21h00 .

Le Président de séance

Le Scrutateur

Le Secrétaire de séance
Le Syndic

DocuSigned by:

210382C35E024D3...

DocuSigned by:

7BFEC9FEEA82475...

DocuSigned by:

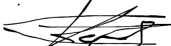
1A2486B576F7403...

TABLEAU COMPARATIF ET BUDGET PRÉVISIONNEL
--

LIBELLÉS	DÉPENSES 2018/2019	DÉPENSES 2019/2020	DÉPENSES 2020/2021	DÉPENSES S2 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Entretien général	56,90	0,00	0,00	346,69	948,21	730,00
Eau froide	591,09	405,16	523,39	0,00	1057,34	950,00
Assurance	483,00	507,00	0,00	458,16	459,62	485,00
Électricité	180,64	180,40	127,72	90,74	259,61	280,00
Administratif			50,00	0,00	176,83	100,00
Défraiement Syndic						200,00
TOTAL	1311,63	1092,56	701,11	895,59	2901,61	2745,00
					Fonds travaux 10%	274,5


DocuSigned by:


 1A2486B576F7403...

DocuSigned by:

 8D66774853494E0...

DocuSigned by:


 7BFEC9FEEA82475...

DocuSigned by:

 A3878A6EE234464...

DocuSigned by:

 210382C35E024D3...

DocuSigned by:

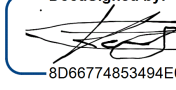
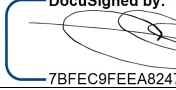
 7BFEC9FEEA82475...

DocuSigned by:

 5F43E736B6BD423...

FEUILLE DE PRÉSENCE

Copropriété 16 rue Kléber

Assemblée Générale du 20 Janvier 2023

Nom et adresse	Type	Lot	Parts	Représentant	Signature
Antoine Descotes 16 rue Kleber 49000 Angers	T2 Cave	2 10	127 10 137		DocuSigned by: Antoine Descotes 1A2486B576F7403...
SCI NGA 9 Place de la visitation 49100 Angers Représentée par Cyril Mahot	Palier T2 Cave Studio	7 8 14 1	3,5 100 7 57 167,5		DocuSigned by: SCI CDC NGA 5F43E736B6BD423...
Le Coq Christine 16 rue Kléber 49000 Angers	T3 Cave	4 16	271 9 280		DocuSigned by: Christine Le Coq 210382C35E024D3...
Renard Sophie 16 rue Kleber 49000 Angers	T2 Cave	6 12	144 7 151		DocuSigned by: S Renard A3878A0EE234464...
Koell Claire 78 rue du grand Douzille 49000 Angers	Grenier Palier ½ Cave	9 7 13	32 7 3,5 42,5		DocuSigned by:  8D66774853494E0...
El Arabi Kevin 4 rue de la Reux 49124 Saint Barthélemy d'Anjou	Studio RDC Cave	3 11	74 7 81		DocuSigned by:  7BFEC9FEEA82475...
Augier Eric 36 bis rue Garibaldi 94100 St Maur des Fosses	T2 2 ^{ème} Cave	5 15	134 7 141		DocuSigned by: Eric Augier 7BFEC9FEEA82475...
<i>Total</i>			1000		

Certifié sincère et véritable, la présente feuille de présence arrêtée à 7 copropriétaires présents ou représentés sur 7 copropriétaires convoqués, totalisant ensemble 1000 / 1000 parts.

Présents : 7

Représentés : 0

Absents : 0

Le président

Le secrétaire

Le(s) scrutateur(s)

DocuSigned by:
Christine Le Coq
210382C35E024D3...

DocuSigned by:
Antoine Descotes
1A2486B576F7403...

DocuSigned by:

7BFEC9FEEA82475...